

réunir

imaginer

créer

**SITUATION DE L'EMPLOI ET
DE LA FORMATION**

**DANS LES SECTEURS DU SPECTACLE
VIVANT ET DE L'AUDIOVISUEL**

EN RHONE-ALPES

édition 2007

SYNTHESE

réunir

imaginer

créer

Ce travail a été réalisé par
l'Agence Musique, Danse,
Théâtre Rhône-Alpes
entre mai 2007 et novembre
2007

Président
Gérard Authelain

Directeur
Jean-Claude Lartigot

Responsable des études
Nicolas Riedel

Réalisation de l'étude
Nicolas Riedel
Léo Anselme
Ludovic Flèche

*Inscrite au Contrat de Plan Etat/Région
2000-2006 en tant que "tête de réseau"
du développement musical et chorégra-
phique, l'Agence Musique et Danse
Rhône-Alpes développe son projet
autour de trois missions*

*> L'accompagnement des politiques des
collectivités publiques*

*> Le lien entre les professionnels,
l'Agence "réseau des réseaux"*

*> La valorisation et la qualification
des ressources régionales*

et selon trois principes

*> En association avec les corps
professionnels et institutions*

> Pour le public des professionnels

> Grâce à des outils

*L'Agence Musique, Danse, Théâtre
Rhône-Alpes est une association
en convention avec le Ministère
de la Culture et de la Communication
et le Conseil régional Rhône-Alpes*

*50, cours de la République
69100 Villeurbanne*

*Téléphone 04 72 77 84 30
Télécopie 04 72 77 84 39*

www.lamdra.fr

SOMMAIRE

Sommaire 5

Préambule 7

Données-clefs en forme de synthèse générale

L'Activité, l'Emploi et la Formation dans le spectacle vivant et enregistré en région Rhône-Alpes ... 9

Données-clefs sur l'emploi

Les principales caractéristiques des Salariés du spectacle en activité en région Rhône-Alpes 17

Les principales caractéristiques des Demandeurs d'emploi du spectacle en région Rhône-Alpes . 21

Les principales caractéristiques des Etablissements du spectacle en région Rhône-Alpes 25

Données-clefs sur la formation

Les principales caractéristiques de la Formation en région Rhône-Alpes..... 29

PREAMBULE

Les questions de l'emploi et de la formation dans le secteur du spectacle (spectacle vivant et enregistré) sont apparues depuis quelques années comme primordiales pour un grand nombre d'acteurs sociaux et politiques. La crise de l'intermittence du spectacle, qui connut son apogée en juillet 2003, a amené le débat sur la place publique. Le débat sur les modalités de financement de l'activité artistique et culturelle est de nouveau en question.

Si le constat global est partagé, les avis divergent concernant les mécanismes (nombre croissant d'allocataires, financements publics en baisse...) et les améliorations à y apporter.

Les collectivités publiques (Etat, Région) et les partenaires sociaux se sont mobilisés sur ce dossier. Outre l'action nationale conduite par la Commission permanente sur l'emploi du Conseil National des Professions du Spectacle (CNPS) en partenariat avec la Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles du Ministère de la culture (DMDTS) et de son Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS), de nombreuses missions d'observation ont été installées en région et confiées aux agences régionales du spectacle vivant¹.

Suite à la **déclaration du Toboggan²** et à l'élaboration d'un diagnostic préalable³, le **Contrat d'Objectifs Emploi Formation (COEF) signé le 5 février 2007** par les représentants de l'État, la Région et les partenaires sociaux, préconise la mise en place d'une **mission d'observation**.

Celle-ci a été **confiée à l'AMDRA (Agence Musique et Danse Rhône-Alpes) et au PRAO (Pôle Rhône-Alpes d'Orientation), en partenariat avec les observatoires de branche et les Commissions Paritaires Nationales Emploi Formation des deux branches (CPNEF-SV & CPNEF-AV)**.

L'agence a donc proposé de travailler à la mise en place d'un dispositif d'observation mettant à profit l'expertise, les outils et les études déjà capitalisés. La caractéristique principale de ce projet est que l'observation ne doit pas être déconnectée des préoccupations et problématiques qui émanent des professionnels eux-mêmes ou encore des pouvoirs publics et collectivités territoriales engagés dans une politique de soutien au spectacle.

Afin d'établir une meilleure lisibilité de la situation de l'emploi et de la formation professionnelle dans le spectacle vivant et enregistré en région, plusieurs axes sont à mettre en œuvre en amont de l'étude.

Ces missions peuvent se résumer de la manière suivante : mission de production, d'analyse et de veille, d'information, d'orientation et de documentation. Ces critères répondent aux objectifs et aux préconisations définis par le COEF.

Ces axes de travail s'articulent autour de trois grands thèmes :

- Information et orientation, mission d'observation
- Parcours professionnels et emploi
- Structuration de l'offre de formation

Un diagnostic de veille a été mis en place et ce travail d'observation doit permettre d'identifier les tendances nouvelles et de réfléchir à la mise en place de nouvelles méthodes d'analyse et de prospection...

¹ Artea, Arcade, Obster, AMDRA, Culture O'Centre, Agence du spectacle vivant Poitou-Charentes, Le Transfo, Musique et Danse en Limousin...

² Nom de la salle de spectacle de Décines où fut signée cette déclaration en octobre 2005. Cette déclaration d'intention instituant l'élaboration d'un Contrat d'Objectif Emploi Formation Spectacle vivant et audiovisuel engageait l'Etat, la Région et les partenaires sociaux.

³ Diagnostic partagé réalisé sous la direction d'Alain Garlan. Ce document est consultable sur les sites de la Région Rhône-Alpes (www.rhonealpes.fr/default_f.cfm?cd=1038&depth=2&dept0=1024&dept1=1038&doc=5599&CFID=4643868&CFTOKEN=41258437), du PRAO (www.prao.org/servlet/com.jsbsoft.jtf.core.SG),...

Il est néanmoins indispensable de préciser que ce travail d'observation, dont le "Diagnostic partagé" édité en 2006 constituait en quelque sorte l'acte de naissance, ne doit en aucun cas se substituer aux missions d'autres organisations représentatives en matière de décision ou de négociation. Il n'a par ailleurs aucune fonction de contrôle sur les politiques mises en place. Il est au contraire, un outil devant aider à la prise de décision et cela à travers les différentes études qu'il sera amené à conduire.

L'édition 2007 a pour objet de faire le point sur la situation de l'emploi et de la formation dans le spectacle vivant et enregistré en région Rhône-Alpes et fait appel à la collaboration de nombreuses institutions partenaires. Cette mise à jour de tableaux de bord sera effectuée annuellement et permettra d'analyser les grandes tendances et évolutions du secteur.

Pour mener à bien ce travail, une collaboration étroite et stable est nécessaire avec les nombreux autres partenaires ou prestataires de service oeuvrant dans le champ du spectacle vivant et enregistré. La collecte de données chiffrées auprès des différents organismes habilités doit être installée de manière permanente.

Rappel méthodologique

L'AMDRA s'est reportée au champ d'étude défini par le COEF. Ces champs sont d'ailleurs ceux utilisés par le DEPS au niveau national. Les documents édités par le DEPS ont servi de référence pour l'organisation de ce travail⁴.

Les secteurs déterminés embrassent l'ensemble des champs du spectacle vivant et enregistré. Ces secteurs correspondent aux codes NAF suivants :

- Spectacle enregistré : 221G, 921A, 921B, 921C, 921D, 921F, 921G, 922A, 922B, 922D, 922E, 922F
- Spectacle vivant : 923A, 923B, 923D, 923K
- Formation : 803Z, 804D

Les sources de données sont nombreuses mais leur exploitation malaisée. Cette absence de source unique rend l'analyse floue et sujette à de nombreuses interprétations.

En effet, une grande partie de ces données chiffrées n'ont pas comme objectif l'observation ou l'analyse, mais proviennent d'organismes gérant la vie sociale ou professionnelle des actifs du spectacle (caisse de retraite, organismes gérant les droits d'auteur, fonds d'assurance formation...). Les champs d'application ainsi que les modes de calcul étant différents, ils rendent les comparaisons et les rapprochements objectifs difficiles et la lecture des données chiffrées confuse.

Comme le souligne fort justement le DEPS, il faut rappeler que *"la complexité inhérente à toute démarche d'observation de l'emploi, surtout lorsqu'elle s'applique à un champ aussi composite et mobile que celui du spectacle, exige de prendre en compte un grand nombre de sources différentes, exploitées, chacune, dans un esprit de complémentarité et d'enrichissement mutuel"*⁵.

Ce document est une synthèse d'un diagnostic détaillé téléchargeable sur les sites Internet de l'AMDRA (www.lamdra.fr) et du PRAO (www.prao.org).

⁴ [L'emploi dans le spectacle en région](#). Préconisations méthodologiques pour la réalisation d'études, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2005, [Emploi et spectacle](#). Synthèse des travaux de la Commission permanente sur l'emploi du Conseil national des professions du spectacle (CNPS) 2005-2006, Département des études, de la prospective et des statistiques, octobre 2006.

⁵ *Emploi et spectacle*, Synthèse des travaux de la Commission permanente sur l'emploi du Conseil national des professions du spectacle (CNPS) 2004-2005. Les Notes de l'Observatoire de l'emploi culturel, n° 40 – Octobre 2005. Deps, Ministère de la Culture et de la Communication.

DONNEES-CLEFS EN FORME DE SYNTHESE GENERALE

L'ACTIVITE, L'EMPLOI ET LA FORMATION DANS LE SPECTACLE VIVANT ET ENREGISTRE EN REGION RHONE-ALPES

Une région culturellement dynamique, mais où la culture reste fragile économiquement

• Un nombre important d'établissements

Le secteur du spectacle vivant et enregistré en région Rhône-Alpes s'avère être un secteur dynamique, foisonnant et divers. Le nombre total d'établissements (5.847⁶) ou ayant eu un salarié au cours de l'année (3.018⁷) est important et situe notre région en deuxième position derrière la région Ile-de-France. Toutefois, les diverses sources spécialisées recensent environ 2.000 établissements. En moyenne, la région regroupe environ 8% de l'activité du spectacle national (à quasi-égalité avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Par ailleurs, 10.049 employeurs⁸, n'ayant pas pour activité principale le spectacle vivant, ont employé au moins une fois en 2006 un artiste ou un technicien du spectacle, ce qui place la région en tête des régions françaises.

• Une prédominance du spectacle vivant sur l'audiovisuel

Le spectacle vivant (83%⁹) domine largement quelle que soit la source statistique, mais le secteur audiovisuel, et plus particulièrement le cinéma, reste substantiel et ne peut être négligé.

Selon le fichier ATALIE des licences d'entrepreneur de spectacles, le théâtre et la musique sont prédominants à l'intérieur de ce secteur.

D'autres secteurs, comme ceux de la radio (2,6%) ou de la filière phonographique (1,9%) sont moins présents et plus fragiles économiquement.

• Une localisation de l'activité fortement concentrée sur deux départements

D'après le fichier INSEE / CLAP, une grande partie de l'activité se trouve concentrée dans deux départements. La surreprésentation des établissements de spectacle dans le Rhône (31%) et l'Isère (19%) est conforme au dynamisme démographique et culturel de ces deux territoires. Elle est encore accentuée parmi les établissements employeurs (35% et 20%¹⁰). Le Rhône renforce sa présence quand il s'agit d'établissements employant des intermittents (42%¹¹).

La présence des deux grandes agglomérations régionales que sont Lyon et Grenoble contribue à ce phénomène. La Loire apparaît comme le 3ème département quant au nombre d'établissements.

• Une surreprésentation de très petites entreprises (TPE)

Selon INSEE / CLAP, 91% des établissements du spectacle ont entre 0 et 4 salariés, ceux du spectacle vivant se révélant encore plus petits que ceux de l'audiovisuel. De plus, les périodes d'emploi s'avèrent être très courtes et l'écart entre le nombre total de postes (51.956) et le nombre de postes en équivalent temps plein (8.488) extrêmement élevé¹².

Ce constat n'est pas une particularité rhônalpine et se vérifie dans les données chiffrées des autres régions françaises.

⁶ INSEE / CLAP.

⁷ INSEE / DADS. En effet, tous les établissements du spectacle ne sont pas employeurs. Un grand nombre d'établissements fonctionne sans salariés (permanents ou intermittents) et font appel au bénévolat. Ce système reste leur seule chance de survie économique.

⁸ Guso (Garp CNCS)

⁹ INSEE / CLAP.

¹⁰ INSEE / DADS.

¹¹ GARP / Centre de Recouvrement (Garp CNCS) d'Annecy

¹² INSEE / DADS. Ce constat est identique en ce qui concerne la région Paca. Cf. *Données et territoires*, n°5, L'emploi dans le spectacle en Provence-Alpes-Côte d'Azur, décembre 2006.

- **Un statut associatif dominant dans le spectacle vivant**

INSEE / CLAP révèle que 40% des établissements sont des personnes physiques et 38% des groupements privés (notamment associations), particulièrement dans le spectacle vivant. 21% sont des sociétés commerciales, alors que dans l'audiovisuel 72% sont dans ce cas. La base Atalie gérant les licences d'entrepreneurs de spectacles recense 74% d'associations.

- **Des établissements récents**

Selon l'INSEE, 55% des établissements ont été créés depuis 2000. 2% sont antérieurs à 1980.

Un important secteur d'emploi, mais de nombreuses situations précaires

- **4.678 salariés permanents (spectacle vivant & audiovisuel) en 2006 selon l'AFDAS¹³**

Sur ces 4.678 permanents, 2.314 (49,5%) travaillent dans le domaine du spectacle vivant, 2.364 (50,5%) dans le secteur audiovisuel/cinéma. Ces salariés sont presque aussi nombreux d'un secteur à un autre, ce qui comparativement aux autres données analysant le nombre d'actifs, montre que le secteur de l'audiovisuel a proportionnellement plus de salariés permanents.

- **Des inscrits à l'ANPE dont une large part est en situation précaire**

La région compte 10.120 inscrits à l'ANPE dans le spectacle en 2006¹⁴.

On observe une stabilisation du nombre de ces demandeurs d'emploi dans notre région. 49% de ces demandeurs d'emploi sont inscrits au régime des intermittents, 35% ne sont pas indemnisés et 15% sont inscrits au régime général.

1.524 demandeurs d'emploi dans le spectacle sont allocataires des minima sociaux (RMI, ASS) ou du fonds de professionnalisation et de solidarité.

- **Un nombre important mais stable de salariés intermittents du spectacle**

Selon la Caisse des Congés Spectacle (CCS), 8.389 salariés à durée déterminée (intermittents ou non, indemnisés ou non) étaient domiciliés dans la région Rhône-Alpes en 2004. Audiens (16.551), qui localise les salariés au siège social de l'entreprise (et non à leur domicile), et le Centre de Recouvrement (Garp CNCS) d'Annecy (18.788) multiplient ce chiffre par deux.

Ce chiffre tend à se stabiliser, voire même à diminuer (mais cette baisse doit se confirmer dans les analyses chiffrées des prochaines années avant d'être affirmée de manière forte).

- **Un nombre de salariés intermittents indemnisés qui se stabilise¹⁵**

4.921 professionnels du spectacle sont indemnisés au titre du régime des intermittents du spectacle. Près de 2 salariés intermittents sur 3 exercent un métier artistique.

Parmi les professions les plus représentées, figurent les musiciens (30,1%) et les artistes dramatiques (18,3%).

- **Environ 15.000 professionnels du spectacle en région Rhône-Alpes en 2005**

Sont prises en compte les personnes ayant travaillé plus de 150 heures dans le domaine du spectacle (vivant et enregistré).

- **Des salariés qui se concentrent dans le Rhône**

Selon les sources statistiques le Rhône regroupe entre 44,5% (Audiens) et 47,3% (Centre de Recouvrement (Garp CNCS)) des salariés. L'Isère arrive toujours en 2^{ème} position (16% à 18%) et la Haute-Savoie en 3^{ème} position (autour de 10%). Par comparaison avec le nombre d'établissements, ces données montrent que le Rhône et la Haute-Savoie accueillent de plus grandes entreprises, notamment parce que l'audiovisuel y est plus présent.

¹³ Sont estimés par l'AFDAS les salariés bénéficiant d'un CDI et ceux ayant un CDD de droit commun.

¹⁴ DRTEFP / ANPE.

¹⁵ ANPE.

Les autres départements sont proportionnellement plus présents quand il s'agit d'employeurs qui n'ont pas le spectacle pour activité principale (Guso (Garp CNCS)).

● **Une fonction publique territoriale pourvoyeuse d'emplois**

En 2006, hors patrimoine et lecture publique, les emplois de la fonction publique territoriale représentaient 4.058 personnes en région Rhône-Alpes¹⁶ : 1.844 salariés dans le secteur de l'action culturelle (45% sans que soient précisés les emplois relevant du spectacle) et 2.214 (55%) dans celui des enseignements artistiques.

● **Un effectif important d'enseignants dans les écoles de musique, de danse et d'art dramatique**

Environ 4.250 personnes ont été répertoriées comme exerçant une profession d'enseignant dans les écoles de musique, de danse et d'art dramatique en région Rhône-Alpes¹⁷, dont environ la moitié dans le secteur public. Une partie de ces enseignants exerçant une autre profession en parallèle. Elle est un exemple de cette multi-activité souvent décrite.

Une région riche en institutions de formation, mais peu ancrées sur le marché du travail

● **Un nombre important d'étudiants dans les filières "artistiques" universitaires**

En effet, plus de 1.800 étudiants sont en formation initiale dans des filières universitaires en lien direct avec les métiers du spectacle (39% en arts du spectacle et 34% en musique). Ces formations comptent 75% de leurs étudiants en licence, 24% en master et moins de 1% en doctorat. A côté des universités, les formations de niveau BTS et assimilés regroupent 400 étudiants, et les formations d'enseignement supérieur artistique et culturel hors universités, comptent un peu plus de 1.000 élèves (120 préparant le diplôme de professeur de musique et de danse, et 900 préparant des diplômes ou certificats d'écoles d'art).

A titre d'information complémentaire, plus de 5.700 étudiants sont recensés dans des formations où, selon une étude de l'OURIP¹⁸, 25% à 30% des jeunes se dirigeraient après leurs études vers des métiers en lien avec le spectacle.

L'enseignement spécialisé initial compte plus de 850 élèves dans ses cycles pré-professionnels préparés par les 11 conservatoires à rayonnement départemental ou régional.

● **De nombreuses institutions d'enseignement spécialisé en région**

La région Rhône-Alpes est riche de onze conservatoires à rayonnement départemental ou régional, d'un conservatoire national (CNSMD de Lyon), d'une école nationale des métiers du théâtre (ENSATT), d'un CEFEDM, d'un CFMI, de l'École de la Comédie de Saint-Étienne (école formant au métier d'acteur), et des Ecoles de la Poudrière et Emile Cohl (cinéma d'animation). Environ 1.730 élèves sont inscrits dans ces différentes filières, dont plus de la moitié dans l'enseignement supérieur spécialisé.

Interprétation artistique et enseignement restent les deux voies explorées, technique et administration restant très minoritaires.

220/230 personnes sortent tous les ans diplômées de ces institutions d'enseignement supérieur spécialisé.

● **Une Région qui investit dans la formation et l'emploi**

En 2006, via ses directions de l'emploi, de la formation continue et de l'égalité professionnelle (DEFC) et de la culture (DC), la Région Rhône-Alpes a financé les formations et les emplois tremplins (15% de l'enveloppe pour ces derniers) du secteur à hauteur de 3.650.000 € (dont deux tiers par la DEFC). Près de 40% de cette somme a concerné 250 demandeurs d'emploi.

¹⁶ Observatoire de la FPT.

¹⁷ *La décentralisation des enseignements artistiques, musique, danse, théâtre*, sous la direction de Jean-Marc Braemer, Jean-Claude Lartigot et Margareth Chopard, Collection Clef de 8, Lyon, mai 2007.

¹⁸ Observatoire Universitaire Régional de l'Insertion Professionnelle à Bron.

- **Une grande diversité de formations longues qualifiantes et diplômantes**

Les CPNEF-SV et AV ont recensé près de 130 formations qualifiantes de plus de 400 heures réparties entre audiovisuel (57%) et spectacle vivant (43%). 40% des ces formations sont inscrites au RNCP¹⁹. Près de la moitié des formations du spectacle vivant concernent l'artistique, et 60% des formations de l'audiovisuel portent sur la communication (multimédia, journalisme...). Le spectacle vivant se caractérise par un nombre important de formations de niveau 1 (bac+5/6), à l'inverse de l'audiovisuel qui privilégie les formations de niveau 3 (bac+2).

- **Des modalités d'accès à la qualification qui restent traditionnelles**

L'accès à ces formations qualifiantes laisse peu de places aux formations alternées (4 par contrat d'apprentissage, 12 par contrat de professionnalisation, sur 129 au total). Quant à la VAE, elle n'est possible que pour 26 formations. L'audiovisuel accuse un retard plus important, l'essentiel de l'accès se faisant par formation initiale.

- **2.218 salariés, dont près de deux sur trois sont des permanents, ont suivi une formation en 2006**

510 établissements et structures de formation, dont 303 de Rhône-Alpes (59%) ont participé à la formation continue de ces 2.200 salariés permanents (2/3) et intermittents (1/3) du spectacle vivant et de l'audiovisuel.

Les permanents stagiaires de la formation se répartissent quasi-équitablement entre cadres-techniciens, agents de maîtrise et ouvriers-employés. Chez les intermittents, les agents de maîtrise dominent largement (72%).

- **La voie royale d'accès à la formation continue reste le plan de formation (85%)**

Congés de professionnalisation (45 en 2006), bilans de compétence (25), périodes de professionnalisation (10) et VAE (2) sont extrêmement rares. Le DIF fait une percée avec 194 cas, dont 95% chez les permanents. Le nombre de CIF reste limité à 60.

- **Une offre de formation continue pour les agents des collectivités territoriales**

En 2006, les délégations lyonnaises et grenobloises ont organisé 36 sessions de formation spécifiques au secteur du spectacle, 107,5 jours de formation à près de 500 inscrits. Le secteur de l'enseignement artistique, particulièrement musical, représente 82% de ces journées de formation.

La catégorie B représente 75% des stagiaires et les deux tiers des stagiaires sont en poste dans le Rhône ou l'Isère.

Par ailleurs, en 2006, 31 cadres A de l'enseignement artistique sont entrés en formation initiale d'application après avoir réussi leur concours.

¹⁹ RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles.

TABLEAU COMPARATIF POUR LES ETABLISSEMENTS DU SPECTACLE EN RHONE-ALPES

	INSEE-CLAP 2005	INSEE-DADS 2005	AUDIENS 2005	AFDAS 2006	GARP (CR) 2006	ATALIE 2006
Définition	Etablissements actifs, employeurs ou non, du privé et des trois fonctions publiques	Etablissements actifs employeurs au cours de l'année, hors agents de l'Etat, salariés des services domestiques	Etablissements employant au moins un salarié ayant travaillé au moins une journée dans le spectacle au cours de l'année	Etablissements cotisant à l'AFDAS	Employeurs ayant le spectacle pour activité principale et embauchant des artistes et techniciens du spectacle sous contrat de travail à durée déterminée + employeurs n'ayant pas le spectacle pour activité principale et embauchant des artistes sous contrat de travail à durée déterminée lorsque l'objet du contrat de travail porte sur du spectacle enregistré	Toute personne, privée ou publique, exerçant une activité d'exploitation de lieu, de production ou de diffusion de spectacles vivants
Nombre total	5.847	3.018	1.930	1.952	1.988	1.780
- % SV	83,3	78,8	75,6	72,6	77,0	-
- % AV	16,7	21,2	24,4	27,4	15,0 autres 8,0	-
Répartition géographique %						
Ain	6,6	5,0	4,5	4,2	4,1	4,7
Ardèche	4,9	5,2	5,2	5,5	5,2	5,2
Drôme	9,5	9,3	9,3	9,3	9,2	9,0
Isère	19,2	20,5	19,4	19,8	18,9	19,4
Loire	11,5	9,6	9,5	8,8	9,3	11,3
Rhône	31,0	34,8	39,2	39,3	42,2	38,7
Savoie	6,5	6,3	6,2	6,1	5,3	5,2
Haute-Savoie	10,8	9,2	6,8	6,9	5,8	6,6

A noter pour l'audiovisuel, nombre d'établissements : INSEE-CLAP 977, INSEE-DADS 641, AUDIENS 470, AFDAS 534, Images Rhône-Alpes 547.

TABLEAU COMPARATIF POUR LES SALAIRES DU SPECTACLE EN RHONE-ALPES

	INSEE-DADS 2005	AUDIENS 2005	Caisse des Congés Spectacle 2004	AFDAS 2006	GARP (CR) 2006	Guso (Garp CNCS) 2006	ASSEDIC 2006	ASSEDIC 2006	Minima sociaux 2006
Définition	Salariés ayant eu un poste principal dans le spectacle au cours de l'année (à 95% plus de 150h/an)	Salariés intermittents ou permanents ayant travaillé au moins une journée dans le spectacle au cours de l'année	Salariés non occupés de façon continue chez un même employeur ayant travaillé au moins une heure dans le spectacle au cours de l'année	Salariés permanents, en CDI et CDD de droit commun, du secteur de la culture et de l'audiovisuel (hors loisirs)	Artistes et techniciens du spectacle sous contrat de travail à durée déterminée embauchés par des employeurs ayant le spectacle pour activité principale + artistes sous contrat de travail à durée déterminée embauchés par des employeurs n'ayant pas le spectacle pour activité principale lorsque l'objet du contrat de travail porte sur du spectacle enregistré	Artistes et techniciens du spectacle sous contrat de travail à durée déterminée embauchés par des employeurs n'ayant pas le spectacle pour activité principale	Salariés à durée déterminée indemnisés au titre des annexes 8 et 10 du régime de l'assurance chômage	Salariés non indemnisés au titre des annexes 8 et 10 du régime de l'assurance chômage	Salariés non indemnisés bénéficiaires des minima sociaux
Nombre total	15.314	21.064 (4.892 permanents, 16.551 intermittents)	8.389	4.678	18.788 résidant en Rhône-Alpes 23.450 pour un employeur de Rhône-Alpes ²¹	5.458 (34,7% du stock)	4.921	5.199 dont : 1.496 régime général 181 autre régime 3.522 non indemnisés	822 RMI 228 ASS 508 fonds professionnalisation
%	SV : 66,2 AV : 33,8	SV : 75,2 AV : 21,4 SV et AV : 3,4 artistes : 53 cadres : 12 non cadres : 42²⁰	<i>répartition volume de travail :</i> artistes : 53 techniciens : 29 cadres : 13 ouvriers : 4	SV : 49,5 AV : 50,5	<i>répartition des déclarations par emploi occupé :</i> artistes : 50,2 techniciens et cadres : 49,8	<i>répartition des déclarations par emploi occupé :</i> artistes : 90,4 techniciens et cadres : 9,6	artistes : 62,5 techniciens : 37,5	artistes : 57 techniciens : 43	<i>RMI et ASS :</i> artistes : 68 techniciens : 32

²⁰ Total différent de 100%, certaines personnes ayant pu être salariées selon plusieurs statuts.

²¹ Y compris salariés résidant hors Rhône-Alpes.

	INSEE-DADS 2005	AUDIENS 2005	Caisse des Congés Spectacle 2004	AFDAS 2006	GARP (CR) 2006	Guso (Garp CNCS) 2006	ASSEDIC 2006	ASSEDIC 2006	Minima sociaux 2006
Répartition géographique %									
Ain	4,0	4,2	n.d.	2,1	4,3 ²²	5,3	à venir	à venir	à venir
Ardèche	3,5	4,7		2,9	3,8	5,3			
Drôme	7,9	6,9		6,6	7,2	8,7			
Isère	17,9	17,0		17,6	16,2	18,2			
Loire	7,3	8,2		6,9	8,7	10,0			
Rhône	44,6	44,5		46,6	47,3	37,3			
Savoie	4,7	4,4		7,1	5,0	6,1			
Haute-Savoie	10,0	10,0		10,1	7,4	9,1			

Pour compléter ces données : selon le CNFPT (2006), les effectifs de l'enseignement artistique dans la fonction publique territoriale représentent 2.214 agents, auxquels peuvent s'ajouter une partie des 1.844 agents de l'action culturelle travaillant dans le spectacle ; selon l'AMDRA (2005), les enseignants artistiques, y compris du privé, seraient environ 4.250.

Enfin, il convient de préciser le nombre d'auteurs et interprètes actifs dans la région ayant perçu des droits en 2006 : 679 (SACD), 3.279 (SPEDIDAM), 731 (ADAMI). Enfin, 5.280 auteurs sont adhérents de la SACEM²³.

²² Selon le lieu de résidence du salarié.

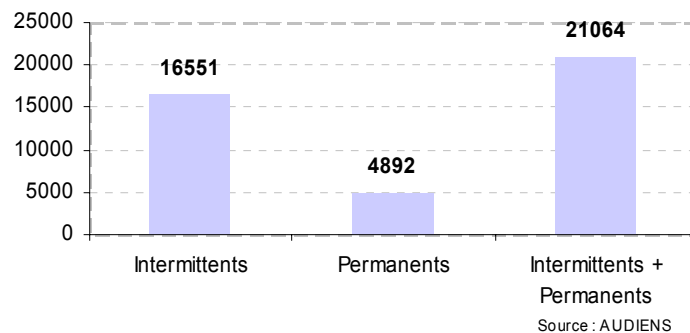
²³ Sans que l'on sache combien ont perçu des droits.

Données-clefs sur l'Emploi

LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES SALARIES DU SPECTACLE EN ACTIVITE EN REGION RHONE-ALPES

Un nombre conséquent de salariés actifs

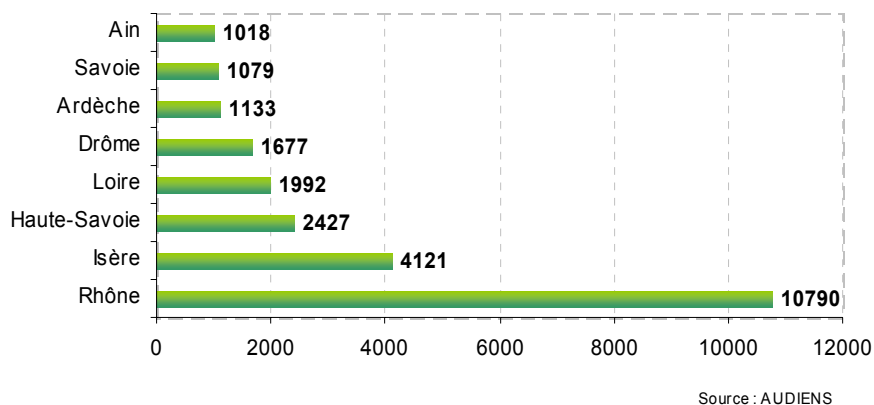
Nombre de salariés ayant été embauchés comme permanents ou intermittents dans une entreprise du spectacle en Rhône-Alpes en 2005



En 2005, 21.000 salariés ont travaillé au moins une heure dans le spectacle, dont 75% dans le spectacle vivant, 22% dans l'audiovisuel et 3% dans les deux secteurs. Toutefois, l'INSEE estime à environ 15.000 les salariés ayant déclaré un poste principal dans le spectacle (plus de 150h/an). Le nombre d'intermittents indemnisés tend à se stabiliser.

Des salariés concentrés dans le Rhône et l'Isère

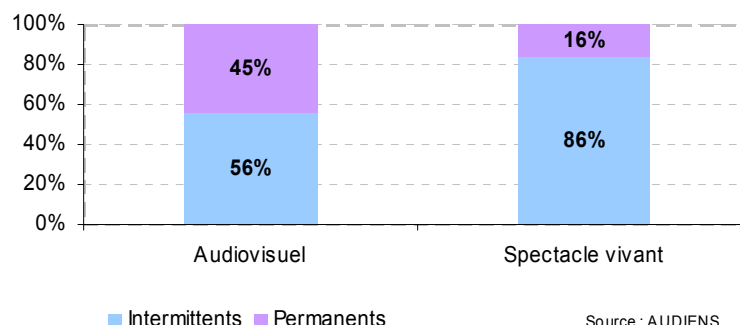
Répartition départementale des salariés ayant travaillé dans des établissements du spectacle en Rhône-Alpes en 2005



En 2005, 45% des salariés ont travaillé dans le Rhône, 17% en Isère et 10% en Haute-Savoie. Ces proportions sont les mêmes pour l'INSEE.

Des permanents plus nombreux dans l'audiovisuel

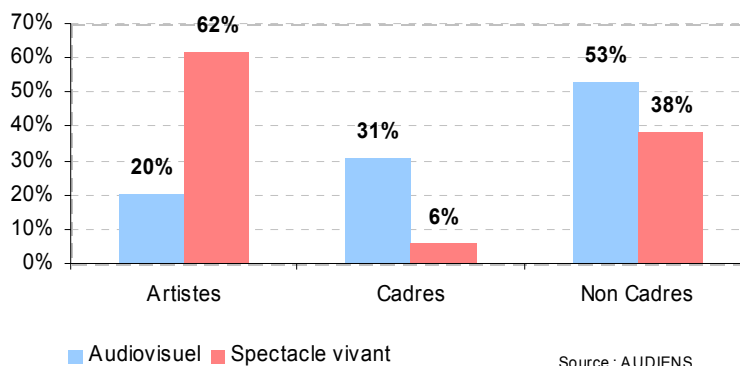
Repartition des effectifs permanents et intermittents selon le secteur en Rhône-Alpes en 2005



Sans doute du fait de la structuration économique du secteur, les permanents sont en plus grand nombre dans l'audiovisuel, le spectacle vivant – constitué de micro-entreprises et fonctionnant au projet – restant dans une précarité plus forte.

Des artistes majoritaires, particulièrement dans le spectacle vivant

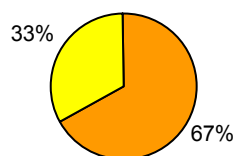
Répartition par statut et secteur des salariés employés dans des entreprises du spectacle en 2004 en Rhône-Alpes



Selon différentes sources, les artistes représentent de 50% à 53% des salariés en activité dans le spectacle. Mais, les deux secteurs du spectacle montrent de grandes disparités, les cadres étant proportionnellement plus présents dans l'audiovisuel. Tous secteurs confondus, les artistes sont en plus grande proportion parmi les intermittents indemnisés (64%).

Une population largement masculine

Répartition par sexe des salariés actifs du spectacle en Rhône-Alpes en 2006
(salariés ayant travaillé pour des professionnels du spectacle)

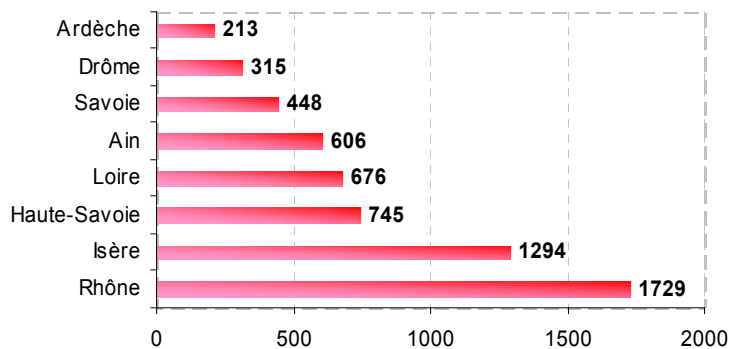


Source : Centre de recouvrement

Les deux tiers des salariés du spectacle en CDD sont des hommes, et selon la DRTEFP c'est le cas de 71% des intermittents. Toutefois, cette moyenne cache de fortes disparités selon les professions, danseurs, costumier, coiffeur ou maquilleur étant très largement des femmes.

Des enseignants artistiques nombreux

Nombre total de postes dans les écoles de musique, de danse et d'art dramatique en Rhône-Alpes (associatives et territoriales) en 2005



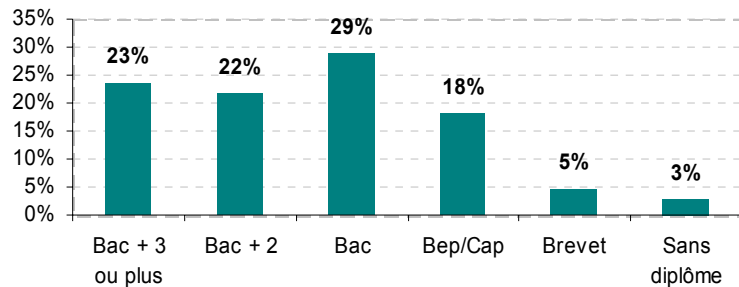
Source : AMDRA

En 2005, 6.026 postes étaient comptabilisés dans la région Rhône-Alpes (musique, danse, théâtre) : 2.686 dans les écoles territoriales, 3.340 dans les écoles associatives. Soit environ 4.250 enseignants, dont environ 50% dans la fonction publique territoriale.

LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI DU SPECTACLE EN REGION RHONE-ALPES

Un niveau de formation élevé

Répartition des demandeurs d'emploi par niveau de formation au 31/12/2006



Source : ANPE - DRTEFP

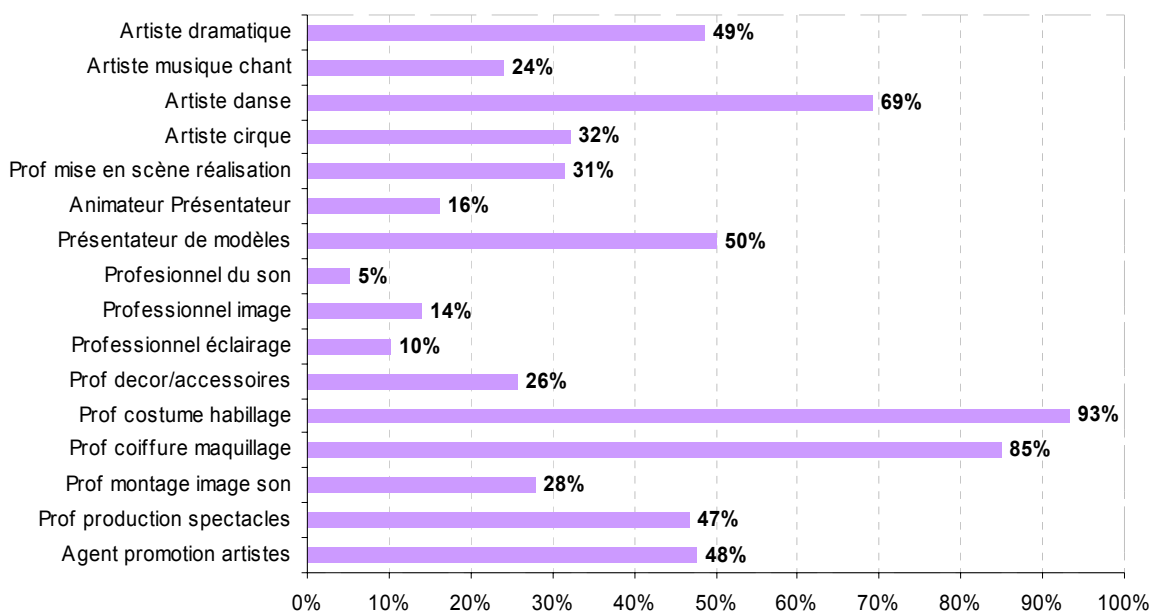
Le niveau de formation des demandeurs d'emploi est très élevé. Ainsi, 23% ont un niveau d'études au moins équivalent au Bac+3 et 22% au niveau Bac+ 2.

A noter que les titulaires des niveaux les plus élevés sont fortement représentés parmi les agents de promotion des artistes (55%), les professionnels de la mise en scène et de la réalisation (46%), les professionnels de la production des spectacles (42%) et dans une moindre mesure les artistes dramatiques (28%) et les artistes de la danse (25%).

En majorité des hommes mais de grandes différences selon les métiers

Un peu plus des 2/3 des demandeurs d'emploi sont des hommes. Toutefois, on peut observer des disparités importantes selon les métiers.

% de femmes inscrites à l'ANPE par métier du spectacle en 2005



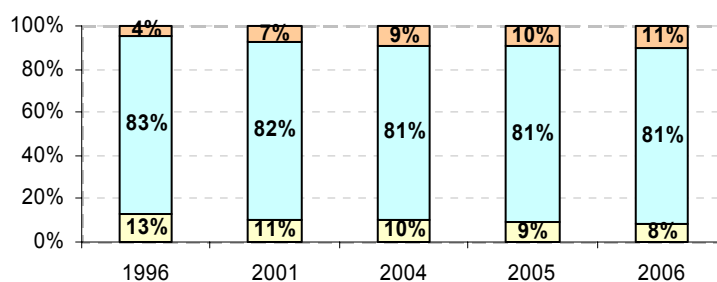
Source : ANPE - DRTEFP

Parmi les métiers à forte dominante masculine, on retrouve les professionnels du son (94%), les professionnels de l'éclairage (90%), les professionnels de l'image (87%) et les animateurs présentateurs (86%).

Les métiers qui sont essentiellement occupés par des femmes sont principalement les professions du costume et de l'habillement (94%), les professions de la coiffure et du maquillage (86%) ainsi que les métiers de la danse (70%).

De moins en moins de jeunes de moins de 25 ans

Evolution de la répartition des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE par tranche d'âge



□ Moins de 25 ans □ De 25 à 50 ans □ Plus de 50 ans Source : ANPE - DRTEFP

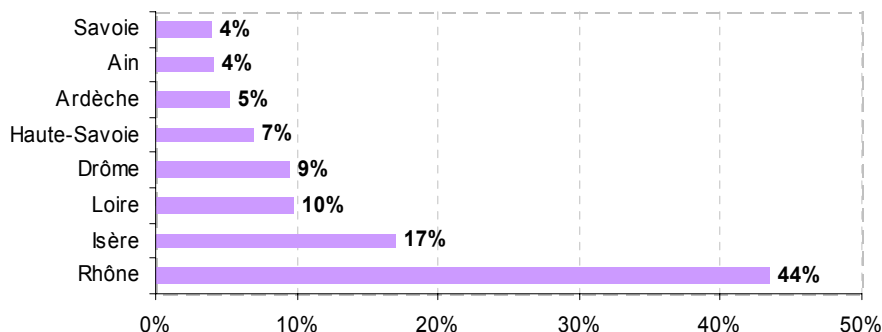
Fin décembre 2006, les jeunes de moins de 25 ans ne représentaient que 8,5% des demandeurs d'emploi contre 9,1% une année auparavant et 12,7% en 1996.

Cependant, on notera que les jeunes sont deux fois plus représentés chez les techniciens (12,4%) que chez les artistes (6,1%).

Pour autant, certains métiers concentrent un nombre important de jeunes. Il s'agit des présentateurs de modèles et des professionnels de la coiffure (21%), des animateurs présentateurs (19%) et des professionnels du montage (18%).

Une concentration des demandeurs d'emploi dans le Rhône

Répartition des demandeurs d'emploi par département au 31/12/2006

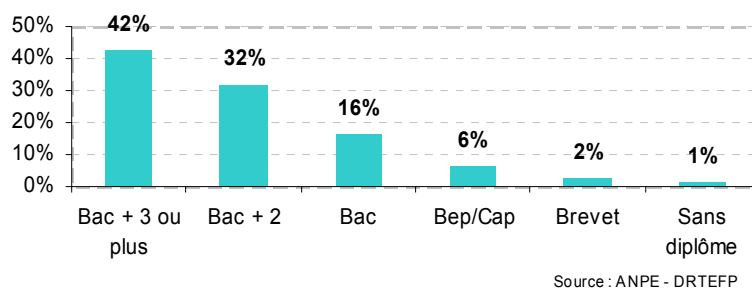


Source : ANPE - DRTEFP

Sans surprise, la majorité des demandeurs d'emploi du secteur sont inscrits dans le département du Rhône (44%). Par ailleurs, s'il reste majoritaire pour toutes les professions, le Rhône représente seulement 23% des artistes de cirque mais 69% des professionnels de la coiffure.

Des primo-demandeurs particulièrement diplômés

Répartition par niveau de diplôme des primo-demandeurs d'emploi au 31/12/2006

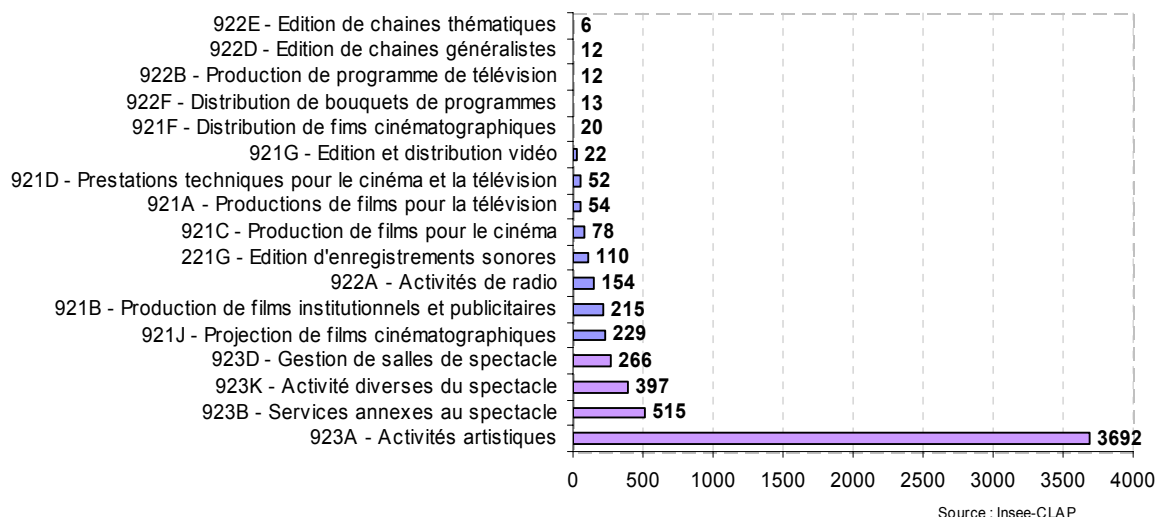


Moins de 400, les primo-demandeurs d'emploi sont majoritairement des techniciens du spectacle. Ils sont particulièrement concentrés dans le Rhône, sont plus souvent des femmes et bien sûr plus jeunes. Ils sont nettement plus diplômés que les autres demandeurs d'emploi du spectacle.

LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES ETABLISSEMENTS DU SPECTACLE EN REGION RHONE-ALPES

Un nombre d'établissements très important

Répartition du nombre d'établissements par secteur d'activité en Rhône-Alpes en 2005

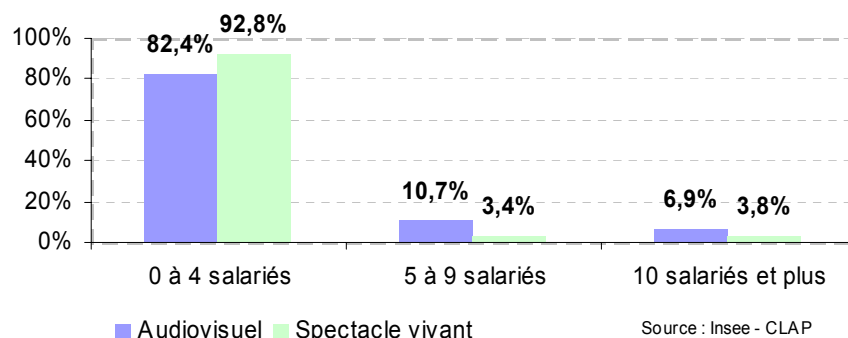


5.847 établissements de Rhône-Alpes ont exercé leur activité principale dans le spectacle en 2005. 83% sont spécialisés dans le spectacle vivant et 17% dans l'audiovisuel.

Parmi tous ces établissements, 3.018 ont employé au moins un salarié au cours de l'année (Source : INSEE – DADS).

De très petites entreprises (TPE)

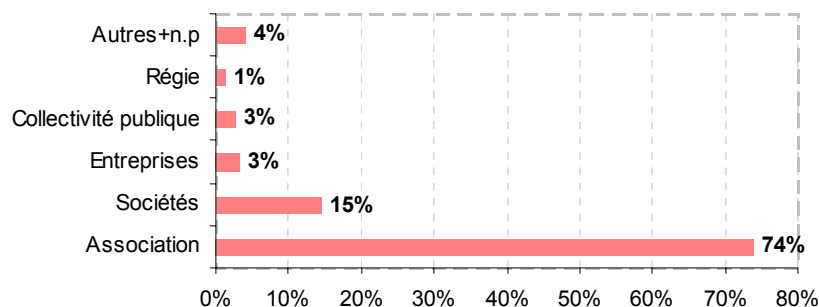
Répartition du nombre d'établissements par secteur d'activité et nombre de salariés en 2005 en Rhône-Alpes



Avec 93% d'établissements dans le spectacle vivant et 83% dans l'audiovisuel qui fonctionnent avec moins de 5 salariés, le spectacle est vraiment un secteur qui fonctionne avec un très grand nombre de micro entreprises.

Un statut associatif majoritaire

Statut des organismes disposant d'une licence
d'entrepreneur de spectacle



Source: Drac Rhône-Alpes

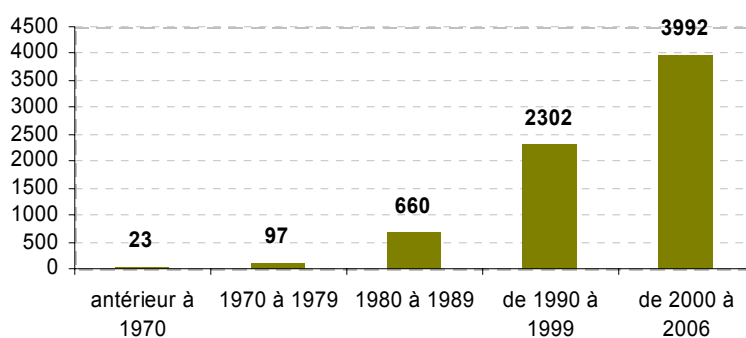
Une grande majorité des établissements du spectacle sont des associations : environ trois sur quatre en région Rhône-Alpes, si l'on se réfère à la base de données Atalie gérant les licences d'entrepreneurs de spectacle.

Le statut associatif reste privilégié par de nombreux équipements culturels, il est apprécié pour sa plus grande souplesse (pas de capital, démarches administratives peu contraignantes, souplesse dans l'organisation, le fonctionnement et la comptabilité).

Son aspect non lucratif est souvent considéré comme favorisant le lien social et l'innovation.

Cependant, les associations qui emploient peu ou pas de salariés sont la plupart du temps beaucoup plus fragiles économiquement.

Nombre d'établissements par date de début d'activité
au 31/12/2005



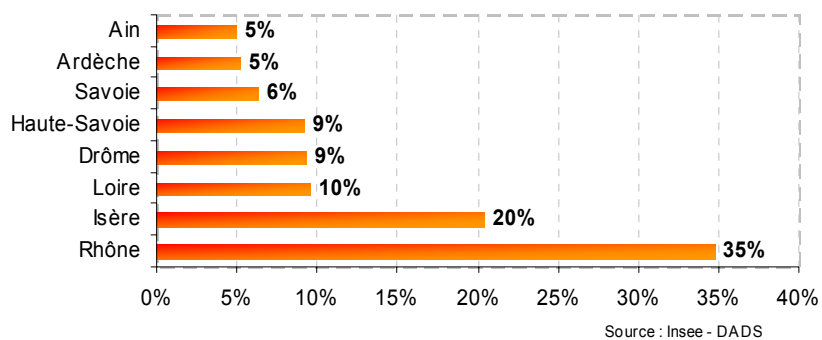
Source : Insee - CLAP

Cette fragilité se remarque dans le fait que seulement 10,7% des établissements ont plus de 18 ans et 1,6% plus de 28 ans.

Une concentration dans le Rhône et l'Isère

Plus d'un établissement sur deux est localisé dans l'un de ces départements. Un sur trois se situe même dans le seul département du Rhône.

Répartition géographique du nombre d'établissements
employeurs en Rhône-Alpes en 2005

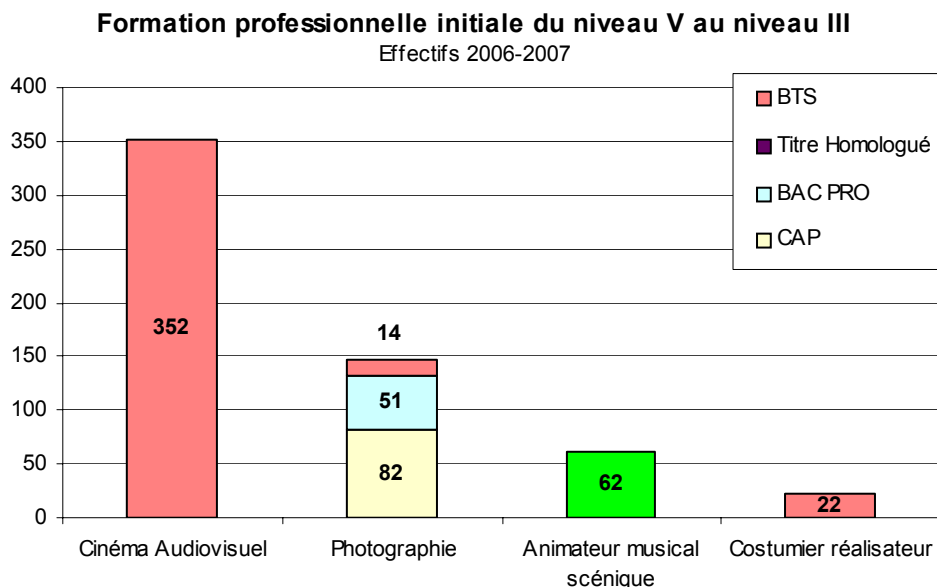


Il s'agit là des deux départements les plus peuplés (47,3% de la population rhônalpine en 1999), et qui possèdent les deux plus grandes agglomérations (Lyon et Grenoble).

Données-clefs sur la Formation

LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION EN REGION RHONE-ALPES

Une formation initiale pléthorique, notamment dans les niveaux supérieurs



Source : Base Centrale de pilotage - Ministère de l'Education nationale

Plus de 580 jeunes sont inscrits dans des formations professionnelles allant du CAP au BEP en 2006-2007, parmi lesquels 310 en année terminale de cycles à vocation d'insertion professionnelle (80 en photographie et 160 en audiovisuel).

L'apprentissage est très marginal et seulement présent au niveau V de formation (25 jeunes en CAP photographe) et au niveau IV (62 jeunes en titre homologué Animateur musical scénique).

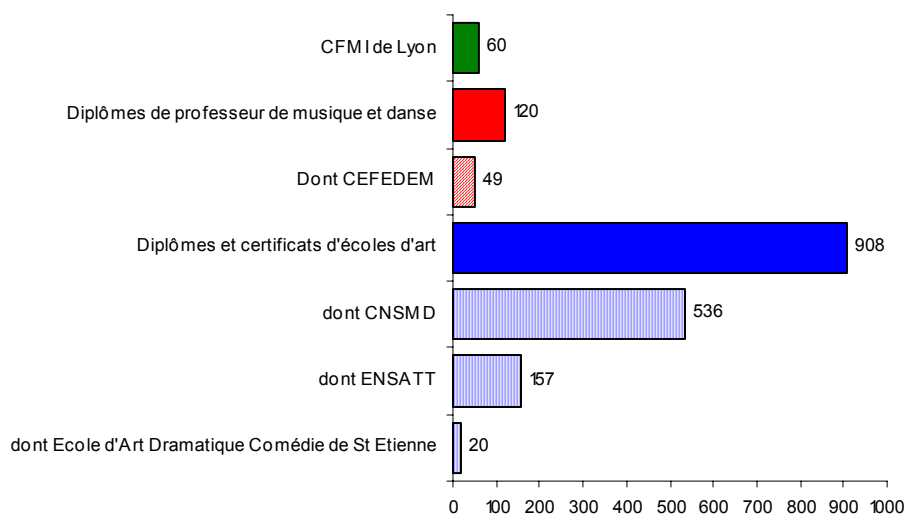
A noter également plus de 900 élèves avec des options liées au spectacle vivant ou à l'audiovisuel en formation d'enseignement général et technologique.

> L'enseignement professionnel de niveau V et IV ou jusqu'au baccalauréat forme environ **200** jeunes par an, principalement aux métiers de la photographie, et dans près de la moitié des cas dans le cadre de l'apprentissage.

> Les étudiants en BTS sont en nombre croissant (près de **400** en 2006), essentiellement dans le domaine de l'audiovisuel (91%), sans que le dispositif de l'apprentissage soit toutefois mobilisé.

Etudiants dans les établissements supérieurs artistiques

Effectifs 2005-2006



Sources : Base Centrale de pilotage - Ministère de l'Education nationale

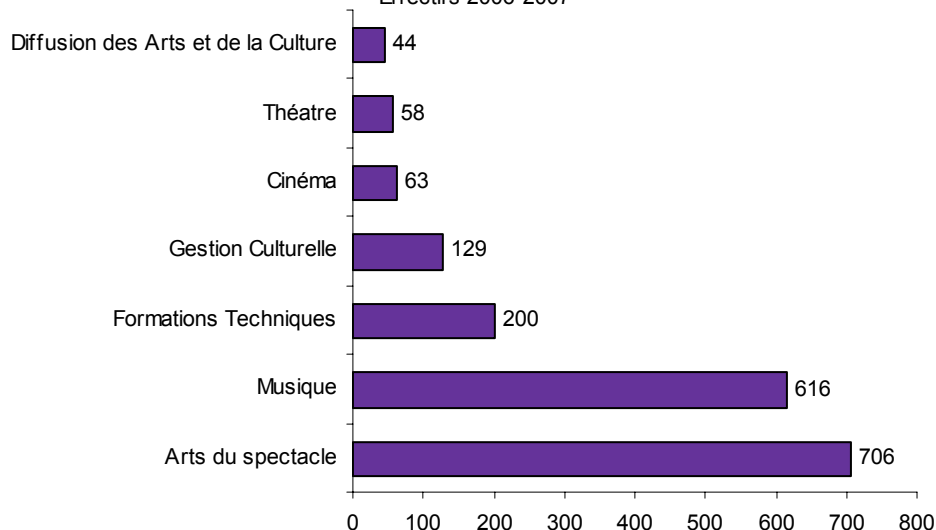
> Le Centre de formation des musiciens intervenants de Lyon, rattachée à l'université Lyon 2, compte **60** élèves.

> **120** jeunes préparent le diplôme de professeur de musique et de danse dans des établissements supérieurs d'enseignement artistique ; ces effectifs sont stables.

> En revanche, le nombre d'élèves des écoles supérieures artistiques tend à croître ces dernières années, autour de **900** dont près de 60% sont inscrits au CNSMD.

Filières universitaires en lien avec les métiers du spectacle

Effectifs 2006-2007



Source : Base Centrale de pilotage - Ministère de l'Education nationale

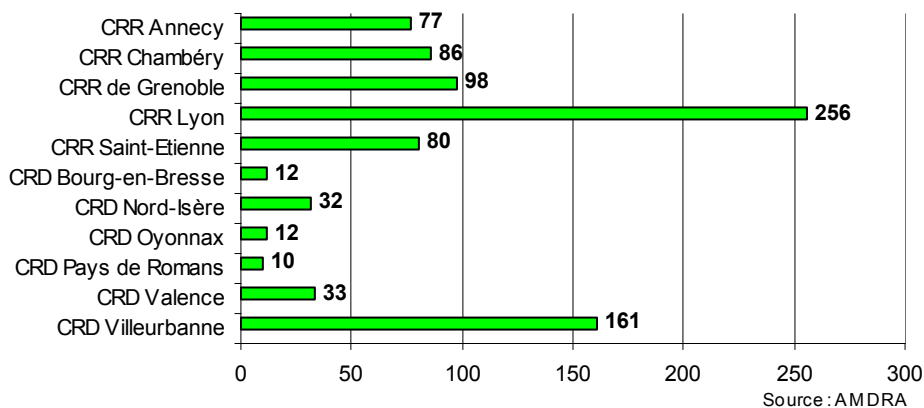
> Plus de **1.800** étudiants sont recensés dans les filières universitaires en lien direct ou logique avec les métiers du spectacle (dont environ 60 dans le cinéma). Ces filières ont des effectifs un peu en

baisse ; elles comptent 75% de niveau licence et leurs deux secteurs les plus développés sont "arts du spectacle" avec 39% d'étudiants et "musique" avec 34% des étudiants.

A titre d'information complémentaire, plus de **5.700** étudiants sont recensés dans des formations où, selon une étude de l'OURIP²⁴, 25% à 30% des jeunes se dirigeraient après leurs études vers des métiers en lien avec le spectacle. Parmi ces étudiants 43% sont en sciences de l'information et de la communication et 28% en histoire de l'art.

Elèves engagés dans les filières pré-professionnalisantes

Effectifs 2006-2007



> Par ailleurs, l'enseignement spécialisé initial compte plus de **850** élèves dans ses cycles pré-professionnels préparés par les 11 conservatoires à rayonnement départemental ou régional.

De nombreuses formations longues qualifiantes et diplômantes

En 2006, selon le répertoire des CPNEF, dans chacun des deux secteurs – spectacle vivant et audiovisuel – 28 organismes de formation dispensent des formations qualifiantes ou diplômantes de plus de 400 heures, dont plus de la moitié sont dans le Rhône.

Ils ont organisé 56 formations dans le spectacle vivant et 73 dans l'audiovisuel. Ces formations sont le plus souvent accessibles par la voie classique de la formation initiale, ou de la formation continue (dans le spectacle vivant), plus rarement par la VAE ou par contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. 60% ne délivrent pas un titre inscrit au RNCP.

Les formations à l'enseignement et l'accompagnement artistique sont les plus nombreuses dans le spectacle vivant, le multimédia dans l'audiovisuel.

Une grande diversité d'organismes de formation et de formations continues

510 établissements de formation et structures, dont 303 de Rhône-Alpes (59%) ont participé à la formation continue des salariés permanents et intermittents du spectacle vivant et de l'audiovisuel.

Les formations sont tout aussi nombreuses. A titre d'exemple, près de 450 formations différentes ont été relevées pour les stagiaires permanents en plan de formation ou DIF.

Le contenu des formations est à peu près le suivant :

Pour les permanents en PDF et DIF :

- Métiers techniques et artistiques liés au spectacle et à l'audiovisuel : plus du tiers,
- Activités de communication et de bureautique (y compris langues) : un tiers,
- Pour le reste : fonctions sécurité, commerciales, ressources humaines, administratives et logistiques.

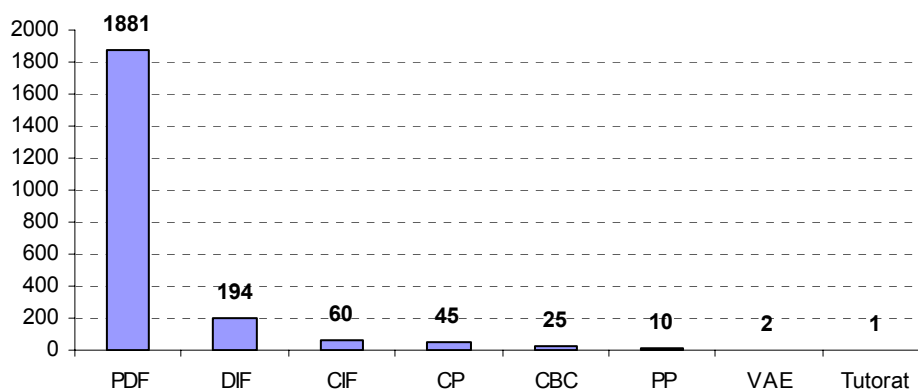
²⁴ Observatoire Universitaire Régional de l'Insertion Professionnelle à Bron.

Pour les intermittents en PDF et DIF :

- Formations spécifiques au domaine : 60% (art dramatique, danse, musique, chant, cinéma, audiovisuel, spectacle vivant...)
- Formations aux fonctions de l'entreprise : 34% (langues, bureautique, communication, gestion...)
- Autres types de formation : 7%

Le Plan de Formation de l'Entreprise, modalité d'accès privilégiée

Modalités d'accès à la formation des salariés du spectacle en 2006
Effectifs



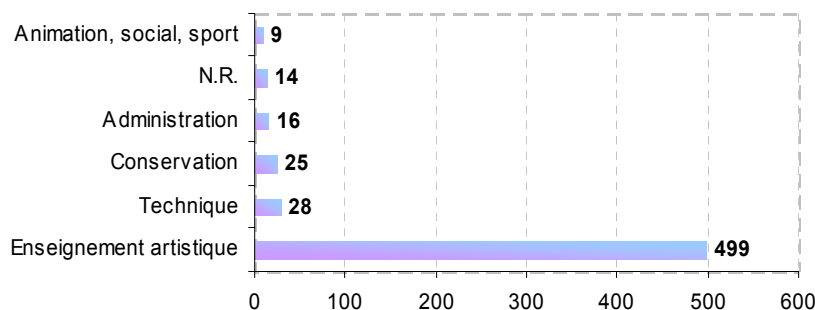
PDF : Plan de formation de l'entreprise ; DIF : Droit individuel à la formation ; CIF : Congé individuel de formation ; CP : Congé de professionnalisation ; CBC : Congé bilan de compétence ; PP : Période de professionnalisation ; VAE : Validation des acquis de l'expérience.

Dans 85% des cas, le salarié du spectacle est parti en formation via le plan de formation de l'entreprise, qu'il soit en CDI, en CDD ou en CDD d'usage. Le DIF représente près de 9% des départs en formation, essentiellement chez les permanents.

Une formation continue pour le secteur public territorial suivie par les enseignants artistiques

En 2006, les CNFPT Grenoble et Lyon ont organisé 36 sessions de formations spécifiques au secteur du spectacle, soit près de 110 jours de formation en inter-collectivités et en intra.

Répartition des stagiaires de la fonction publique territoriale par secteur en Rhône-Alpes en 2006



Source : CNFPT Lyon et Grenoble

En 2006, près de 600 fonctionnaires territoriaux ont suivi des formations liées au secteur, dont l'essentiel relevait de la filière de l'enseignement artistique (85%). 75% appartenaient à la catégorie B et 65% dépendaient d'une commune.

Remerciements

L'équipe de l'Agence Danse Musique Théâtre Rhône-Alpes (AMDRA) tient à remercier pour leur précieuse collaboration :

Les membres du comité technique du Contrat d'Objectifs Emploi Formation

Etat

Patrick Arnould (SGAR), Pascal Spirli, Christine Jakse, Jean-Marc Dupont, Nicole Thomas (DRTEFP/SEPES), Pierre Sigaud (DRAC), Jacqueline Rozier, Caroline Covo-Poulard (ANPE)

Région Rhône-Alpes

Michel Rotterdam (service Culture), François Boutin, Chantal Bunel-Delarche, Christophe Nicolas (service Formation)

Pôle d'Orientation Rhône-Alpes

Jean-Claude Alérini

Commissions Paritaires Nationales

Carole Zavadski (CPNEF Spectacle Vivant / www.cpnef-sv.org),
Dominique Trocnet (CPNEF Audiovisuel / www.observatoire-av.fr)

Autres structures

Réjane Deschamps (AFDAS), Christophe Paym (CNFPT)

Les fournisseurs de données

ADAMI / www.adami.fr

Jean-François Dutertre, Odile Renaud, Nadine Trochet

AFDAS / www.afdas.com

Réjane Deschamps

ANPE / www.culture-spectacle.anpe.fr

Jacqueline Rozier

ASSEDIC des Alpes / www.assedic.fr

Ghislaine Croibier-Muscat

ASSEDIC Vallées du Rhône et de la Loire / www.assedic.fr

Jacky Bonnegent, Michel Juanchich, Michel Seignovert

AUDIENS / www.audiens.org

Philippe Degardin, Carole Perraut

CNFPT ENACT Montpellier / www.enact-montpellier.cnfpt.fr

Micheline Vaillancourt, Georges Saint-Pierre

CNFPT Observatoire de la Fonction Publique Territoriale / www.observatoire.cnfpt.fr

Sylvie Quiblier

CNFPT Rhône-Alpes Grenoble / www.rhone-alpes-grenoble.cnfpt.fr

Sylvie Criterat, Vincent Fontana

CNFPT Rhône-Alpes Lyon / www.rhone-alpes-lyon.cnfpt.fr

Christophe Paym

DEPS / www2.culture.gouv.fr/deps
Frédérique Patureau, Eric Cleron

DRAC Rhône-Alpes / www.culture.gouv.fr/rhone-alpes
Pierre Sigaud, Liliane Sab

DRTEFP Rhône-Alpes / www.sdtefp-rhone-alpes.travail.gouv.fr
Pascal Spirli, Nicole Thomas, Jean-Marc Dupont

Guso (Garp CNCS) / www.guso.com.fr
Jean Lecocq, Pierre Seffar, Fabienne Sonnerat

Imaginove / www.imaginove.fr
Magali Rofidal

INSEE Rhône-Alpes / www.insee.fr/fr/insee_regions/rhone-alpes
François Lebrun, Bruno Quilici

Images Rhône-Alpes / <http://images.rhone.alpes.free.fr>
Christophe Michoud, Carole Moreau

Base centrale de pilotage – Ministère de l'Education nationale
Christel Ponsot

Région Rhône-Alpes / www.rhonealpes.fr

SACD / www.sacd.fr
Jacques Grollemund, Annie Trouve, Philippe Vincent, Muriel Couton

SACEM / www.sacem.fr
Alain Budan, Samuel Bayard

SPEDIDAM / www.spedidam.fr
François Lubrano, Patricia Bukin, Philippe Moulin

Les établissements spécialisés d'enseignement artistique :

CEFEDEM, CFMI, CNSMD, Comédie de Saint-Etienne, ENSATT, CRR et CRD de Rhône-Alpes...



RhôneAlpes Région